

# LES PICS DE POLLUTION

En cas de pics de pollution, des procédures sont mises en œuvre pour limiter les effets sur la santé humaine et sur l'environnement.

## DEUX PROCÉDURES D'ALERTE



### Procédure d'information et de recommandation (Niveau 1)

Concentrations de polluants  
➤ au seuil réglementaire de **50**  $\mu\text{m}/\text{m}^3$ \* d'air

En cas d'alerte de niveau 1, le Préfet déclenche des actions d'information auprès du public, des maires, des établissements de santé pour les inciter à :



Moins  
20km/h

• Réguler volontairement leur vitesse.



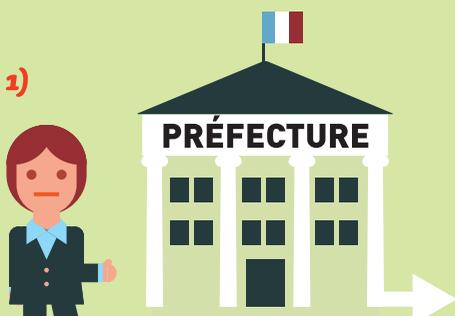
• Limiter l'utilisation des appareils de chauffage.



• Utiliser les transports en commun en priorité.

Il est recommandé aux populations sensibles et vulnérables de :

- Restreindre les déplacements sur les grands axes aux heures de pointes
- Limiter les activités physiques et sportives intenses
- Consulter un médecin ou pharmacien en cas de symptômes ou d'inquiétude.



### Une procédure d'alerte (Niveau 2)

Concentrations de polluants  
➤ au seuil de **80**  $\mu\text{m}/\text{m}^3$  d'air ou **50**  $\mu\text{m}/\text{m}^3$  sur 2 jours consécutifs

En cas d'alerte de niveau 2, des mesures complémentaires sont immédiatement déclenchées

• Réduction de la vitesse de **20 Km/h** sur les grands axes routiers.



• Circulation différenciée visant à limiter la circulation des véhicules les plus polluants en les identifiant par des vignettes de couleurs.



• Limitation des émissions dans les principales installations industrielles.



• Interdiction de brûlage de résidus des cultures pour les agriculteurs.



• Rappel de l'interdiction de brûlage des déchets verts pour les particuliers.



\* microgramme par mètre cube d'air

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### 52 stations de surveillance

de la qualité de l'air sont réparties sur l'ensemble de la Région et gérées par **Atmo Hauts-de-France**.



### De l'évaluation à la prévision

À partir des données collectées, Atmo Hauts-de-France :

- prévoit par modélisation les épisodes de pollution à 24 h
- informe la population et les décideurs
- teste des scénarii pour réduire les émissions
- évalue l'efficacité des actions